

9<sup>ème</sup>

TPS

Tour du Pays Saint-Pourcinois

Sam. 19 Mars 2022  
St POURCAIN SUR SIOULE (03)

Course en ligne - Cat. 1-2-3-junior



- 14h15 Départ Fictif - Place St Nicolas
- 16h10 1<sup>er</sup> passage sur la ligne
- 16h45 2<sup>ème</sup> passage sur la ligne
- 17h20 Arrivée
- 17h30 Cérémonie protocolaire - Pesée du vainqueur







# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## SOMMAIRE

- Descriptif du Tour du Pays Saint pourcinois**
- Palmarès de l'épreuve**
- Equipe organisatrice**
- Déroulement de la journée**
- Les récompenses (1)**
- Les récompenses (2)**
- Les maillots distinctifs**
- Plan du site**
- Road Book**
- Drapeaux jaunes**
- Cartographie du circuit**
- Règlement de course**
- Notice de la course**
- Téléphones utiles**
- Remerciements (1)**
- Remerciements (2)**





# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## DESCRIPTIF

**Bienvenue sur le TPS, épreuve inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme et ouverte aux coureurs de catégories 1, 2, 3, juniors.**

**9<sup>ème</sup> édition de cette épreuve créée en 2012. L'organisation de ces 2 dernières années n'ayant pas eu lieu suite de la pandémie de covid.**

**Le palmarès des éditions précédentes reflète le haut niveau de cette épreuve (voir page suivante). Certains coureurs montés sur le podium ont atteint ensuite le circuit professionnel, parfois même engagés dans les meilleurs équipes au monde (World Tour).**

**Cette année, le circuit proposé déroule une longueur totale de 124 kms composé d'une grande boucle de 76 kms puis 2 boucles de 24 kms.**

**Après un départ fictif place Saint-Nicolas et un tour dans le centre ville de Saint-Pourçain sur Sioule, le départ réel lancé sera donné au km 0 (30 rte de Chantelle).**

**5 Grand Prix de la Montagne et 5 Sprints seront à disputer tout au long du parcours modifié une nouvelle fois pour cette édition 2022.**

**Vous trouverez dans les pages suivantes, les informations du déroulement de cette épreuve.**



# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## PALMARES DU TPS

- 2012 : 1<sup>er</sup> Pierre Latour (Chambéry Cyclisme Formation)  
2<sup>ème</sup> Stéphane Duguenet (Guidon Châtellois)  
3<sup>ème</sup> Pierre Moncorge (VC Vaulx en Velin)
- 2013 : 1<sup>er</sup> Cédric Goua (SCO Dijon)  
2<sup>ème</sup> Sébastien Fournet Fayard (Team Pro Immo N. Roux)  
3<sup>ème</sup> Julien Bernard (Pôle espoir Bourgogne)
- 2014 : 1<sup>er</sup> Martin Laas (Team Pro Immo N. Roux)  
2<sup>ème</sup> Sébastien Jullien (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)  
3<sup>ème</sup> Bastien César (USP Issoirienne)
- 2015 : 1<sup>er</sup> Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)  
2<sup>ème</sup> Benjamin Leroscouet (SCO Dijon)  
3<sup>ème</sup> Joey Wastiaux (Guidon Châtellois)
- 2016 : 1<sup>er</sup> Geoffrey Bouchard (CR4C Roanne)  
2<sup>ème</sup> Sylvain Georges (Team Pro Immo N. Roux)  
3<sup>ème</sup> Loïc Forestier (VS Nivernais Morvan)
- 2017 : 1<sup>er</sup> Maxime Urruty (Creuse oxygène Guéret)  
2<sup>ème</sup> Christobal Olavarria (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)  
3<sup>ème</sup> Thomas Girard (Creuse oxygène Guéret)
- 2018 : 1<sup>er</sup> Mickaël Guichard (Team Pro Immo N. Roux)  
2<sup>ème</sup> Aurélien Lionnet (CR4C Roanne)  
3<sup>ème</sup> Pierre Bonnet (Team Pro Immo N. Roux)
- 2019 : 1<sup>er</sup> Romain Guillot (Bourg en Bresse Ain Cyclisme)  
2<sup>ème</sup> Sandy Dujardin (EC Saint-Etienne Loire)  
3<sup>ème</sup> Mathieu Legrand (Team Peltrax-CSD)
- 2020 : Annulée (pandémie covid)
- 2021 : Annulée (pandémie covid)





# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## COMITE D'ORGANISATION DE L'EPREUVE

### COMITE DIRECTEUR

Frédéric GONNARD      Président de l'UCVSP, club organisateur de l'épreuve  
Marc AUROY              Directeur général de l'organisation  
Anne-Sophie JONIER      Secrétaire générale de l'organisation

### MEMBRES ACTIFS

Frédéric BONVIN      Responsable technique du site départ/arrivée

Béatrice ROGUE	Anthony LEPROVOST
Thomas LEPROVOST	Thierry DUMAS
Karl THOMARON	Jean-Michel GIBBE
Daniel CHARNET	Pierre BONVIN

### **ARBITRES OFFICIELS FFC**

- Président du jury : Patrick Brousse
- Arbitre n°1 avant : Jean-Pierre Chevalier
- Arbitre n°2 arrière : Jacques Dumortier
- Arbitre Moto n°1 avant : Alain Dossi
- Arbitre Moto n°2 arrière : Elodie Garrivier
- Juge à l'arrivée : Sandrine Dufour

### **SANTE ASSISTANCE**

- Médecin : Julien Luquet
- Ambulancier : SAS Ambulances Berthomier
- Secouristes : Protection Civile de Saint-Pourçain
- Moto Sécurité : Moto Allier Sécurité

### **COMMUNICATION**

Speaker de la course : Thierry Jacquet  
Radio infos : Béatrice Rogue  
Photo finish : Tour Nivernais Morvan  
Communications : Nicolas Augras  
Ardoisier : Jean-Michel Gibbe



# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## DEROULEMENT DE LA JOURNEE

**Accueil** : 10h00 au podium, place Saint-Nicolas

**Réunions des arbitres** : 11h00 sous le chapiteau, place St-Nicolas

**Remise des dossards** : 12h00 au podium, place Saint-Nicolas

**Réunion des Directeurs Sportifs** : 13h00 sous le chapiteau

**Appel des coureurs** : 13h30 au podium

**Départ fictif** : 14h15 au podium

**Départ réel lancé** : 14h30 au 30 route de Chantelle, km 0

**Arrivée** : autour de 17h30 au podium

**Contrôle médical** : Gymnase Joseph Vincent, 7 place du champ de foire à Saint-Pourçain

**Protocole** : 17h45 au podium protocolaire

Remise des récompenses

La pesée du vainqueur avec son vélo (poids en vin)

**Vin d'Honneur** : à partir de 18h15, sous le chapiteau, place Saint-Nicolas



# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## LES RECOMPENSES (1)

### Les maillots distinctifs :

**Le maillot jaune** remis au vainqueur de l'épreuve  
-offert par la Communauté de Communes Saint-Pourçain, Sioule,  
Limagne

**Le maillot vert** remis au vainqueur des sprints  
-offert par la commune de Saint-Pourçain sur Sioule

**Le maillot à pois** remis au vainqueur des meilleurs grimpeurs  
-offert par les établissements Boudard

**Le maillot blanc** remis au vainqueur des juniors  
-offert par Allier TP

### Corbeilles de produits régionaux :

1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du scratch

1<sup>er</sup> GPM

1<sup>er</sup> Sprint

1<sup>er</sup> Junior

La gerbe de fleurs est offerte par l'association Fêtes et Animations.

Les coupes sont offertes par Groupama, agence de Saint-Pourçain et la mairie de Saint-Pourçain.





# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S.

## • LES RECOMPENSES (2)

### • La grille prix (remise sur la ligne d'arrivée) :

-Classement général individuel 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories confondues  
1067/20  
(213-160-128-107-85-75-59-48-32-21-18-16-16-16-13-13-13-12-11-11)

-Classement spécial Juniors :  
152/5  
(54-38-30-18-12)

### • Primes Century 21

-Classement du meilleur grimpeur :  
100/3  
(45-30-25)

-Classement des sprints :  
100/3  
(45-30-25)



# 9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## MAILLOTS DISTINCTIFS





# 9ème Tour du Pays Saint pourçinois T.P.S



# 9ème Tour du Pays Saint pourcinois

## Samedi 19 mars 2022

POSTE		Km parcouru	Heure moy. 41 km/h	Heure moy. 43 km/h	Km à parcourir
	<b>DÉPART FICTIF</b> Rassemblement Place St Nicolas - Faubourg National 103300 SAINT POURCAIN SUR SOULE - Dans le sens inverse de l'arrivée	0,0	14h15	14h15	
	rue des fossés, boulevard Ledru Rollin D2009, quai de la ronde, rue de la ronde, place St Nicolas, passage sur la ligne d'arrivée, rond point place de la liberté direction Chantelle D987 3ème sortie, 30 route de Chantelle St pourcain sur Soule	2,4			
	<b>Départ réel lancé - 30, Route de Chantelle Saint Pourcain sur Soule</b>	0,0	14:30	14:30	124,0
	D987/D35 à gauche direction E TROUSSAT	1,1	14:31	14:31	122,9
	suivre D35 à droite direction E TROUSSAT	4,8	14:37	14:38	118,2
	rester sur D35 jusqu'à E TROUSSAT				
	D35 à gauche direction E TROUSSAT	10,8	14:45	14:44	113,4
	<b>ETROUSSAT</b>	11,1	14:48	14:45	112,9
	D35/D36 à gauche direction BARBERIER	11,8	14:48	14:48	112,4
	<b>BARBERIER</b>	13,4	14:49	14:48	110,8
	D36/D183 à droite direction SAINT GERMAIN DE SALLES	13,8	14:49	14:48	110,4
	<b>SAINTE GERMAIN DE SALLES</b>	18,3	14:58	14:55	105,7
	D183/D66 à gauche direction JENZAT	18,4	14:58	14:55	105,6
<b>DJ</b>	<b>AU ROND POINT TO UT DROIT DIRECTION JENZAT</b>	18,7	14:57	14:58	105,3
<b>3PRINT</b>	<b>EN FACE DE LA VIERGE 1ER 3PRINT</b>	18,4	14:58	14:57	104,8
	<b>SALLE 3</b>	18,4	14:58	14:57	104,8
<b>DJ</b>	<b>TERRE 3 PLEIN 3 D98 TO UT DROIT DIRECTION JENZAT</b>	19,7	14:58	14:57	104,3
	D66/D42 à droite direction CHARROUX et CHANTELE	21,1	15:00	14:59	102,9
	D42/D35 à gauche direction CHARROUX	23,6	15:04	15:02	100,5
	Rester sur D35 tout droit direction SAINT BONNET DE ROCHEFORT	25,3	15:07	15:05	98,7
	D35/D68 à droite direction BELLENAVES	28,7	15:12	15:10	95,3
	D68/D183 à droite direction TAXAT SENAT	31,4	15:16	15:13	92,8
	D183/D483 à gauche direction TAXAT SENAT	31,8	15:18	15:14	92,4
	<b>TAXAT-SENAT</b>	33,9	15:19	15:17	90,1
	D483/D223 à droite direction USSEL- E TROUSSAT	34,2	15:20	15:17	89,8
<b>3PRINT</b>	<b>3ORTIET AXAT 3ENAT POTEAU BLANC 2EME 3PRINT</b>	35,4	15:21	15:18	88,8
	D223/D42 à droite direction CHARROUX	37,1	15:24	15:21	88,9
	D42/D183 à droite direction CHARROUX	38,2	15:25	15:23	86,8
	<b>CHARROUX</b>	40,1	15:28	15:25	83,9
<b>GPM</b>	<b>MONTEE DU LAVOIR FACE AU CAFE BLEU 1er GPM</b>	40,8	15:29	15:28	83,4
	D183 tout droit traverser CHARROUX - Grande rue				
	D183/D35 à gauche direction GANNAT-CHANTELLE	41,0	15:30	15:27	83,0
	D35/D42 rester sur la D35 tout droit direction E TROUSSAT	42,8	15:32	15:28	81,2
	D35 à droite direction E TROUSSAT	43,0	15:32	15:30	81,0
	<b>CUEILHAT (commune d'Etroussat)</b>	45,8	15:37	15:33	78,2
	D35 à gauche direction E TROUSSAT	45,9	15:37	15:34	78,1
<b>3PRINT</b>	<b>EN FACE DU PANNEAU ETROUSSAT 3ème 3PRINT</b>	48,7	15:38	15:35	77,3
	D35/D223 à gauche direction USSEL	47,7	15:39	15:38	78,3
<b>GPM</b>	<b>EN FACE DE LA VIERGE 2ème GPM</b>	49,7	15:42	15:39	74,3
	<b>DÉBUT DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT</b>	50,0	15:43	15:39	74,0
	<b>USSEL D'ALLIER</b>	50,3	15:43	15:40	73,7
<b>DJ</b>	<b>ATTENTION VIRAGE EN " Z" TRÈS TECHNIQUE</b>				
<b>DJ</b>	<b>D223/D115 à droite direction FOURILLE 3</b>	50,8	15:44	15:40	73,4
	<b>FOURILLE 3</b>	54,4	15:49	15:45	69,8
	D115/D36 à droite direction E TROUSSAT	54,6	15:49	15:48	69,6
<b>GPM</b>	<b>MONTEE D'ETROUSSAT 3ème GPM</b>	58,3	15:52	15:48	67,7
	D36/D35 à gauche direction SAINT POURCAIN SUR SOULE	57,4	15:54	15:50	68,8
	D35/D219 à gauche direction CHAREIL-CINTRAT	60,7	15:58	15:54	63,3
	<b>CHAREIL-CINTRAT</b>	63,8	16:03	15:58	60,4
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	64,4	16:04	15:59	60,8
	<b>MONTORD</b>	66,6	16:07	16:02	67,6
	D115/D141 à gauche direction CESSET	68,8	16:07	16:03	67,1
	<b>CESSET</b>	67,7	16:09	16:04	68,3
	D141 rue des rocs à droite	68,1	16:09	16:05	65,8
<b>GPM</b>	<b>CÔTE DES ROCS 1er PASSAGE 4ème GPM</b>	68,8	16:10	16:06	65,1
	<b>BREUILLY</b>	69,0	16:10	16:08	65,0
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	69,3	16:11	16:08	64,7
	D280/VC1 à droite	69,9	16:12	16:07	64,1
<b>DJ</b>	<b>DÉSCENTE DE 3 BRO 33E 3 1er PASSAGE</b>				

	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	71,1	18:14	18:09	62,9
	D115 rue des Ecoilers	71,4	18:14	18:09	62,8
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	72,2	18:15	18:10	61,8
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	72,3	18:15	18:10	61,7
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	74,7	18:19	18:14	49,3
	rue de Soulte à gauche	74,8	18:19	18:14	49,2
	rue du Champ Feuillet à gauche	75,1	18:19	18:14	48,9
	Rue des Forêts à droite	78,1	18:21	18:16	47,9
	rue Faubourg National à droite	78,4	18:21	18:16	47,8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLA 3 1er PASSAGE sur la ligne 4ème SPRINT	78,5	18:21	18:16	47,5
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D887 direction CHANTELE	78,8	18:22	18:17	47,1
	D987 Route de CHANTELE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	78,2	18:24	18:19	45,8
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	82,0	18:30	18:24	42,0
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	84,8	18:33	18:28	39,4
	CHAREIL-CINTRAT	87,4	18:37	18:31	38,8
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	88,2	18:39	18:33	35,8
	MONTORD	89,3	18:42	18:36	33,7
	D115/D141 à gauche direction CESSET	89,8	18:42	18:36	33,4
	CESSET	91,8	18:44	18:37	32,4
	D141 rue des rocs à droite	91,9	18:44	18:38	32,1
GPM	COTE DES ROCS 2ème PASSAGE 6ème GPM	92,7	18:45	18:39	31,3
	BREUILLY	92,8	18:45	18:39	31,2
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	93,1	18:46	18:39	30,9
	D280/VC1 à droite	93,3	18:47	18:40	30,2
DJ	DE SCENTE DES BROUSSES 2ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	95,0	18:49	18:42	29,0
	D115 rue des Ecoilers	95,3	18:49	18:42	28,7
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	99,0	18:50	18:43	28,0
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	99,1	18:50	18:44	27,9
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	99,5	18:54	18:47	25,5
	rue de Soulte à gauche	99,8	18:54	18:47	25,4
	rue Champ Feuillet à gauche	99,9	18:54	18:48	25,0
	Rue des Forêts à droite	100,0	18:58	18:49	24,0
	rue Faubourg National à droite	100,2	18:58	18:49	23,8
SPRINT	PLACE SAINT NICOLA 3 2ème PASSAGE sur la ligne 5ème SPRINT	100,5	18:57	18:50	23,5
DJ	ROND POINT DE LA LIBERTE 3ème SORTIE D887 direction CHANTELE	100,8	18:57	18:50	23,1
	D987 Route de CHANTELE				
	D987/D35 à gauche direction ETROUSSAT	102,2	18:59	18:52	21,8
	FIN DE ZONE DE RAVITAILLEMENT	104,5	17:02	18:55	19,5
	rester sur la D35 à droite direction ETROUSSAT	105,7	17:04	18:57	18,3
	D35/D219 à droite direction CHAREIL-CINTRAT	108,2	17:08	17:00	15,8
	CHAREIL-CINTRAT	111,1	17:12	17:05	12,9
	D219/D987 TOUT DROIT direction MONTORD D115	111,9	17:13	17:06	12,1
	MONTORD	113,9	17:18	17:08	10,1
	D115/D141 à gauche direction CESSET	114,3	17:17	17:09	9,7
	CESSET	115,3	17:18	17:10	8,7
	D141 rue des rocs à droite	115,6	17:19	17:11	8,4
	Côte des rocs 3ème passage	118,3	17:20	17:12	7,7
	BREUILLY	118,5	17:20	17:12	7,5
	D141/D280 à droite direction LOUCHY MONTFAND-BRANSAT	118,7	17:20	17:12	7,3
	D280/VC1 à droite	117,4	17:21	17:13	6,8
DJ	DE SCENTE DES BROUSSES 3ème PASSAGE				
	VC 1/ rue de la Brosse direction LOUCHY-MONTFAND	118,8	17:23	17:15	5,4
	D115 rue des Ecoilers	119,0	17:24	17:16	5,0
DJ	rus des Ecoilers/de la bascule à droite à l'entrée du château	119,8	17:25	17:18	4,4
	rue de la bascule D 130				
	rue des échalliers direction SAINT POURCAIN SUR SIOULE D130	119,8	17:25	17:17	4,2
DJ	VIRAGE A DROITE SERRE				
	SAINT POURCAIN SUR SIOULE	122,1	17:28	17:20	1,9
	rue de Soulte à gauche	122,3	17:28	17:20	1,7
	rue du Champ Feuillet à gauche	122,8	17:29	17:21	1,4
	Rue des Forêts à droite	123,7	17:31	17:22	0,3
	rue Faubourg National à droite	123,9	17:31	17:22	0,1
ARRIVEE	PLACE SAINT NICOLA 3 ARRIVEE	124,0	17:31	17:23	0,0
	DEVIATION DES DIRECTEURS SPORTIFS PARKING PLACE DE LA CHAUME				





# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois

**DRAPEAUX JAUNES T.P.S**

**KM 18.7 : au rond point tout droit direction Jenzat**

**KM 19.7 : TERRES PLEINS D66 tout droit direction Jenzat**

**KM 50.5 : ATTENTION VIRAGES en S TRES TECHNIQUE**

**KM 50.6 : D 223/D115 A DROITE DIRECTION FOURILLES**

**KM 70.0 : DESCENTE DES BROSSES 1<sup>ER</sup> PASSAGE**

**KM 72.2 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE**

**A DROITE à l'entrée du château**

**KM 72.3 : VIRAGE A DROITE SERRE**

**KM 76.9 : ROND POINT DE LA LIBERTE, 3<sup>ème</sup> sortie**

**D987 Direction Chantelle**

**KM 93.9 : DESCENTE DES BROSSES 2EME PASSAGE**

**KM 96.0 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE**

**A DROITE à l'entrée du château**

**KM 96.1 : VIRAGE A DROITE SERRE**

**KM 100.9 : ROND POINT DE LA LIBERTE, 3<sup>ème</sup> sortie**

**D987 Direction Chantelle**

**KM 117.5 : DESCENTE DES BROSSES 3EME PASSAGE**

**KM 119.6 : RUE DES ECOLIERS/RUE DE LA BASCULE**

**A DROITE à l'entrée du château**

**KM 119.9 : VIRAGE A DROITE SERRE**





# 9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S





## Règlement du 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois 2022

### **Article 1 :**

Cette épreuve organisée par le club de l'Union Cycliste Varemme Saint-Pourçain est soutenue par un comité d'organisation. Elle se disputera le 19 mars 2022. L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française de Cyclisme en classe 1.12.7 et elle est régie par les règlements de cette fédération.

### **Article 2 :**

Epreuve régionale ouverte aux catégories 1, 2, 3, juniors, disputée en individuel.

### **Article 3 :**

Les engagements se feront exclusivement par internet et sont limités à 200 participants, selon la réglementation de la FFC.

Pour des raisons de crise sanitaire, aucun engagement ne se fera sur la ligne de départ.

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.

### **Article 4 :**

L'accueil s'effectuera le samedi 19 mars à partir de 11h, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Le retrait des dossards se fera à partir de 13h avec port du masque obligatoire, sous la vérification du collège arbitral, par le coureur sur présentation de sa licence et de son pass' vaccinal.

Chaque coureur devra être responsable du matériel mis à sa disposition et devra impérativement le restituer à la fin de l'épreuve. Tout matériel non restitué ou détérioré sera facturé par le club organisateur.

La réunion des directeurs sportifs organisée selon l'article 1.2.087 du règlement FFC se tiendra le samedi à 13h15, place Saint-Nicolas 03500 Saint-Pourçain sur Sioule.

Les coureurs et directeurs sportifs auront dès leur arrivée, un parking spécialement réservé à leurs véhicules. Respecter la consigne des signaleurs afin de ne pas entraver le stationnement et la circulation de chacun.

### **Article 5 :**

Tous les véhicules autorisés à suivre cette épreuve devront se conformer strictement à toutes les décisions du directeur de course et du président du jury qui, à cet effet feront usage du drapeau rouge. Ils devront également respecter le numéro d'ordre qui leur sera attribué. Seules les voitures identifiées par le bandeau TPS seront acceptées dans la bulle.

-le dépannage sera effectué par les voitures suiveuses ainsi que par les deux voitures de dépannage neutre.

-le dépannage s'effectuera à l'arrière du peloton et à droite de la chaussée.

-aucun dépannage ne sera toléré à gauche de la chaussée. Les voitures techniques devront rouler à droite, feux de croisement allumés et en respectant le code de la route.

-aucune voiture suiveuse n'est autorisée à franchir la ligne d'arrivée finale, une déviation en direction d'un parking sera prévue, un respect des signaleurs en place afin d'assurer le bon accueil des voitures sera exigé.

#### **Article 6 :**

Le fléchage du parcours sera matérialisé par des panneaux aériens : flèche noire sur fond jaune.

Les différents classements (grimpeurs, sprints) seront matérialisés par des panneaux (1000m, 500m).

Les coureurs attardés à plus de 10 minutes par rapport au peloton, devront rendre leur dossard dès l'injonction de l'arbitre de la voiture balai. Tout coureur qui abandonne doit en informer la voiture balai ou un arbitre dans la course ou au podium.

Les coureurs hors course, ne font plus partis de la bulle, leur retour se fera par leur propre moyen, sous leur seule responsabilité et doivent respecter le code de la route.

Les changements d'itinéraire seront portés sur un état spécial et signés par tous les concurrents lors du contrôle de départ.

Même en cours d'épreuve, les organisateurs en accord avec le collège arbitral, peuvent modifier le parcours, si les circonstances exceptionnelles, imprévues, indépendantes de leur volonté les y contraignent.

Selon les conditions climatiques, le collège arbitral se réserve le droit de changer les zones de ravitaillements.

#### **Article 7 :**

Les réclamations concernant l'épreuve seront reçues uniquement par les arbitres titulaires.

#### **Article 8 :**

Il n'y a pas de cumul de maillot, seuls les prix sont cumulables.

#### **Article 9 :**

Les classements annexes de l'épreuve :

-CLASSEMENT GENERAL (maillot jaune)

Vainqueur de l'épreuve

**-CLASSEMENT DES SPRINTS (maillot vert)**

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des sprints, le mieux placé au classement général l'emportera.

**-CLASSEMENT DES GPM (maillot à pois)**

Attribution : 5, 3, 1 points, en cas d'égalité au classement général des GPM, le mieux placé au classement général l'emportera.

**-CLASSEMENT DU PREMIER JUNIOR (maillot blanc)**

Il s'effectuera selon l'ordre du classement général.

**Article 10 :**

Les coureurs sont avoir leur pass vaccinal à jour et devront porter le masque sur la ligne de départ.

**Article 11 :**

Grille de prix :

-catégorie 1, 2 et 3 : 1067/20

-catégorie junior : 152/5

Les primes devront être retirées par les coureurs eux-mêmes à la permanence des dossards lors de la restitution du matériel prêté.

Aucune prime ne sera adressée après la clôture de la permanence à 18h00.

Aucun envoi possible.

**Article 12 :**

Le fait pour un coureur ou suiveur de participer à cette épreuve, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.





## Notice concernant l'organisation du 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint-Pourcinois



L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération.

### Les voies de circulation :

Le parcours sera balisé par des flèches directionnelles suspendues de couleur noire sur fond jaune.  
Pas de marquage au sol

Le balisage sera mis en place la veille de la course ou le matin et enlevé par une équipe derrière la voiture balai.

Un arrêté de circulation a été demandé à chaque commune et au conseil départemental de l'Allier.  
L'arrêté préfectoral sera mis à disposition de chaque personne assurant la sécurité de l'épreuve.

### La sécurité des coureurs et du public :

Nous disposons de :

- ~ Des signaleurs tous titulaires du permis de conduire, majeurs, équipés de baudriers de sécurité et de panneau K10 présents 15 minutes avant le passage des coureurs.
- ~ Des motards d'Allier Sécurité chargés d'encadrer la course et d'assurer la sécurité aux carrefours en complément des signaleurs.

Des réunions sont organisées avec Moto Allier Sécurité et les signaleurs pour rappeler les consignes et préciser les emplacements de chacun quelques jours avant la course. Les consignes sont rappelées avant le départ.

Une voiture ouvreuse et une voiture dite « Balai » encadrent la course et indiquent clairement le début et la fin de la course.

Tous les véhicules circulent avec les feux de croisement et sont identifiables à l'avant et à l'arrière par un macaron.

Tous les véhicules communiquent avec une radio, testée avant l'épreuve. Une liste avec numéro de téléphone portable des encadrants de la course est placée dans chaque véhicule et est donné au motard régulateur.

Nous disposons :

- ~ D'un Médecin qui suit la course.
- ~ D'une ambulance avec 2 chauffeurs qui suit la course.
- ~ De 4 secouristes de la Protection Civile en poste fixe au podium.

Des barrières de sécurité solidaires seront placées de part et d'autre de la ligne de départ et d'arrivée pour assurer la sécurité des concurrents et du public.

Les règles du code de la route et des règlements sportifs sont rappelées aux directeurs sportifs et concurrents avant le départ de l'épreuve.

Le port du casque est obligatoire pour les concurrents.

### L'environnement :

Des consignes sont données aux directeurs sportifs et aux encadrants de la course.

Pas de jets de papiers, sacs, cannettes, bouteilles dans la nature.

Des sacs poubelles sont disponibles au Podium.

Une personne désignée veillera au bon respect des consignes.



# 9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## TELEPHONES UTILES SUR LE TPS

\*Directeur de l'organisation : AUROY Marc : 06 80 62 48 07

\*Voiture sécurité : BONVIN Pierre : 06 40 05 22 04

\*Voiture ouvreuse : GONNARD Frédéric : 06 80 08 80 09

\*Président du Jury : BROUSSE Patrick : 06 40 15 14 83

\*Médecin : LUQUET Julien : 06 11 12 74 74

\*Voiture balai : JARDILLIER Frédéric : 06.64.23.08.58

\*Régulateur motos : DIZES Jean-Pierre : 06 11 26 54 62

\*Police municipale : 06 61 91 25 87

\*Ambulance Berthomier : 06.75.56.38.85 / 06.31.18.39.66

**Merci aux personnes concernées par ces numéros de garder vos téléphones portables allumés et à portée de main.**





# 9ème Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## REMERCIEMENTS (1)

Le club de l'Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain et le comité d'organisation remercient pour leurs apports techniques et leur partenariat :

- \*La ville de Saint-Pourçain sur Sioule
- \*La communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
  - \*L'association Fêtes et Animations
  - \*Le Sporting Club Général
- \*Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
- \*Le Conseil Départemental de l'Allier
- \*La Police municipale de Saint-Pourçain et de Varennes sur Allier
- \*Les services techniques de la ville de Saint-Pourçain sur Sioule

### Nous remercions aussi :

- \*Mac'Do de saint-Pourçain
- \*Groupama, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
  - \*Intersig
  - \*Ets Boudard
- \*Bricomarché Saint-Pourçain sur Sioule
- \*Peugeot Gazur automobiles Varennes sur Allier
  - \*Garage Arnon Jossé Saint-Pourçain
- \*L'Union des Vignerons de Saint-Pourçain
- \*Century 21, agence de Saint-Pourçain sur Sioule
- \*Restaurant « Le Commerce », Chez Fred à Saint-Pourçain
  - \* SAS Ambulances Berthomier
  - \*Allier TP Saint-Pourçain sur Sioule
- \*Entreprise Colas, Saint-Pourçain sur Sioule
- \*Entreprise SPIE, Saint-Pourçain sur Sioule



# 9<sup>ème</sup> Tour du Pays Saint pourcinois T.P.S

## REMERCIEMENTS (2)

Nous remercions également toutes les communes qui desservent le circuit du 9<sup>ème</sup> TPS :

Saint-Pourçain sur Sioule  
Etroussat  
Barberier  
Saint Germain de Salles  
Charroux  
Taxat-Senat  
Ussel  
Fourilles  
Chareil-Cintrat  
Montord  
Cesset-Breuilly  
Louchy-Montfand

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des dévoués bénévoles et signaleurs, sans qui la course n'aurait pas lieu.

Remerciements également à la Pharmacie des cours pour la mise à disposition de son compteur électrique.



St-Pourçain Sioule Limagne  
Communauté de Communes



VILLE DE  
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE





# colruyt

prix - qualité

Votre supermarché à votre service !  
1 avenue Georges Pompidou  
03500 ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE  
Tél. 04 70 34 04 79



**Ouvert**  
dimanche matin

Collect&Go  
Mes courses en ligne

**DATS 24**  
www.colruyt.fr



**SAS AMBULANCES BERTHOMIER**  
3, rue de la Gare  
03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE  
Ambulances VSL TAXI  
04 70 45 44 86 06 78 09 39 19  
www.ambulancesberthomier.fr

**Restaurant LE COMMERCE**  
SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE  
04.70.45.44.62



**UNION DES VIGNERONS**  
**CAVE DE SAINT-POURÇAIN**

**GARAGE ARNON JOSSE**  
CARROSSERIE ARNON JOSSE  
Tél. 04 70 45 32 04  
11, Route de Moulins  
03500 SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE  
Fax 04 70 45 34 49

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Allier**  
le Département



**Lefèbre Immobilier**  
Achat  
Vente  
Location  
Gestion  
Tél. 04 70 45 30 68



**SARL GAZUR AUTOMOBILE**  
Votre agent Peugeot à VARENNES-SUR-ALLIER  
4 rue Claude Labonde  
Tél : 04.70.45.84.34 / Fax : 04.70.45.84.64  
**VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS**  
ATELIER MÉCANIQUE - CARROSSERIE TOUTES MARQUES  
Horaires d'ouverture  
Lundi : 14h00 - 18h30  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30  
Samedi : 08h00 - 12h00